BORDEAUX. — Après neuf heures de délibération, le Tribunal militaire de Bordeaux a rendu same di spir, sa sentence dans le procès du K.D.S. de Poitiers:

Hermann Herold, chef du K.D.S., a été condamué à quinze ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour; Friedrich Degner et Alfred Winnewisser se sont vu infliger vingt aus de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Leurs co-accusés ont été condame

jour.

Leurs co-accusés ont été condamnés à des peines de travaux forcés allant de cinq à quinze aus.

En outre, le Tribunal a prononce la peine de mort, par contumace, contre Otto Hoffman et Alphons

Pohl.
Lafin, dix-sept autres accusés ont été condamés, également par contumace, à des peines de travaux forcés variant de cinq à vingt ans et assorties d'interdiction de séjo:

Aujourd'hui jugement dans le procès de la Gestapo de Poitiers

BORDEAUX. — Au procès du K. D. S de Poitiers, le commissaire de Gouvernement a prononcé son réquisitoire. Il a requis la réclusion perpétuelle contre le commandeur Hérold, 20 ans de travaux forcès contre Degner, Schulz, Zwick, 15 ans contre Wimnewisser, 8 ans contre Baron et 4 ans de prison contre Sick.

La peine de mort et diverses peines de travaux forcès et de prison ont été requises contre les contumax. Les plaidoiries ont été ensuite prononcées, Ee jugement serait croit-on prononcé ce soir.

Un des premiers accusés du K. D. S., de Poitiers se prétend innocent

a des incidents.

BORDEAUX. — La 2º journée du procès du K.D.S. de Poitiers débute par l'interrogatoire d'Alfred Winnewisser, qui était détaché d'Angoulème comme interprète. En fait, son chef Mayer sortait peu ou pas du tout et c'était lui qui, aux yeux des Charentais, incarnait la Gestapo.

Ancien professeur, Winnewisser, qui s'exprime en un français correct, aborde de nombreux détails, souvent éloignés du sujet et se défend avec habileté d'avoir maltrait des résistants arrêtés au cours des opérations qui opposèrent les réseaux charentais à la police de sécurité allemande.

On évoque ainsi l'affaire Nepoux à Hiersac, celles du réseau Centurie à Angoulème et à Ruelle, du Front national de Charme, du hameau de Ronfleville, etc.

Selon l'accusé, ce serait le Tribunal militaire allemand d'Angoulème qui aurait décidé des déportations et non la Gestapo, le feldkommandant ed cette ville ayant entendu maintenir toutes les prérogatives de chef de la justice militaire. Ce tribunal, indique l'accusé, a prononcé de mort.

Winneweisser conclut en réitérant

de mort. Winneweisser conclut en réitérant ses protestations d'innocence.

SAIGON. - On annonce à Saigon que le Président Eisenhower



Au procès du KDS de Poitiers

"matraqueur" reconnu et accusé par divers témoins

BORDEAUX. La troisième journée du procès du K.D.S. de Poilers devant le tribunal militaire de liers devant le tribunal militaire de l'audition des témoins. Hier matin, c'est l'affaire de résistance de Châtellerault qui est evoquée. Mauvaise matinée pour par plusieurs témoins : Mme Muller affirme qu'il l'a maltraitée : M. Interrogé par lui à la prison de la prierre-Levée, à Poitiers, et qu'il queurs ».

Pendaison par les poignets

Pendaison par les poignets

M. Charles Garcia, employé de presse à Paris, relate les tortures la Gestapo lui ont fait subir à la etc. Degner était là ; selon ce témoin il indiquait où il fallait taper. M. Roger Decosse, du même groups le frappa pas, mais n'a rien fait subor au refrence de F.T.P.F., indique que Degner ne pour arrêter les tortures en fait Répondant à une question du président Nussy Saint-Saêns, Heroid de son subordonné et parle, une fois cette répression de la résistance, la commissaire Rousselet, de la On revient ainsi au procès qui fut Degner, qui y fut entendu comme sider du procès, avant sa déposition, déclare que le deuxième pre le commissaire du gouvernement lui ne c'est inoui », s'écrie le président.

Absences de mémoire

Absences de mémoire

La veuve du capitaine Thébauit dépose ensuite. Elle servait d'agent dépose ensuite. Elle servait d'agent de liaison dans le réseau « Atlanti-chefs. Il succomba aux tortures suics à la Pierre-Levée Elle fut ellement arrêtée par Degner, qu'elle 130 martyrs de Poitiers, du colonel it yrisé puis fusillé, et de tous ses camarades.

Degner, visiblement gêné, a des V

marades. Degner, visiblement gêné, a des absences de mémoire, et, maigré

l'insistance du président, il prétend qu'il ne se souvient pas exactement de cette affaire et qu'il ignore tout des tortures dont parle le témoin.

L'action en Vendée

En fin de matinée, avec le Dr Pabeuf, de Lucon, et M. Bousseau, on en arrive à l'activité des agents du K.D.S. en Vendee. C'est Scheltz qui Il se défend avec vivacité, explisection IV et souligne qu'il n'a fait nait son chef, Hoffman.